vivre@sarzeau
revue municipale d'information | janvier - février - mars 2009 n°64

Vœux du Maire
invitation
à la population
p. 24

Citoyenneté
recensement
de la population
p. 19

Handicap
l'accessibilité
d'ici 2015
p. 5

comment fonctionne ma mairie… p.10

sommaire

retour sur... P. 3 à 9

L'été dernier...
Le littoral
La culture
Le jumelage
Des actions de solidarité
Le Forum des Associations
Quelques associations sportives
Les écoles
Les réunions de quartiers
Les réceptions et cérémonies

dossier P. 10 à 13

Comment fonctionne ma mairie ?

actualités P. 14 à 17

Environnement
Tourisme
Animaux sauvages
Travaux
Intercommunalité et municipalité

tribune d'expression P. 18

bloc-notes P. 19 à 23

Citoyenneté
Recyclage
Nouveaux commerçants
Récompense
Recrutement
Presse
Carnet du jour
Programme de l'espace culturel

édito

Les Sarzeautins au cœur de la politique municipale

Cette année 2008 qui s'achève nous a permis d'appréhender les problématiques concrètes de la commune et de mettre en place notre action municipale.
Les réunions de quartiers qui ont eu lieu à l'automne nous ont sensibilisés à vos souhaits et nous avons été très heureux de constater une réelle implication de votre part.
C'est au travers de ces échanges constructifs que nous développerons une cohésion communale et répondrons aux attentes de la population Sarzeautine.
Les affaires quotidiennes, le suivi des dossiers en cours, l'étude et le lancement de nouveaux projets tels que la planification pluriannuelle des travaux, l'aménagement de la ZAC de Francheville, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, la préparation du grenelle de l'environnement, le développement de la politique sociale, la mise en place du conseil municipal des jeunes et la refonte de l'identité visuelle de la commune que vous découvrirez ci-dessous, constituent nos orientations principales pour l'année 2009. C'est bien dans une dynamique de projets que nous souhaitons nous inscrire.
En dépit d'une conjoncture parfois difficile, nous restons confiants dans l'avenir et souhaitons que 2009 soit une année sereine pour tous.

Bonne année 2009

David LAPPARTIENT,
Maire de Sarzeau

COMMUNICATION

Une nouvelle identité visuelle pour la commune

Sarzeau est une commune à l'identité bien marquée. Sa superficie, sa localisation, son cadre de vie, sa population, la distingue de toute autre. L'ensemble de l'identité visuelle de la commune doit être le reflet de sa spécificité et a été travaillé en ce sens.
Le logo de la ville, première étape de cette évolution, a été approuvé par le conseil municipal le 24 novembre dernier. Il se doit d'être à la fois institutionnel et s'inscrire dans son époque.
Au travers de ce logo vous pourrez voir : le « Z » de Sarzeau qui se distingue par sa position centrale. Il reflète les contrastes de notre commune : les rivages du Golfe et la côte Atlantique, la terre et la mer, la ville et la campagne. Une moucheture d'Hermine, clin d'œil à l'identité bretonne, qui s'apparente aussi au soleil toujours présent sur nos côtes. Un parti pris humain dans la typographie écrite et personnalisée avec des couleurs naturelles. Un « Z » en forme de signature qui traduit l'esprit dynamique de la ville.

Directeur de publication : David LAPPARTIENT
Coordination et réalisation de la publication : service communication, mairie de Sarzeau
Crédit photos : Mairie de sarzeau, Studio Deffontaines
Dépôt légal n°8/2008

Création, conception : Studio Deffontaines, www.studio-deffontaines.com, 02 96 48 41 98
Impression : Cloître Imprimeurs
Tirage : 4 700 exemplaires
Imprimé sur papier 100% PEFC

QUELQUES ÉVÈNEMENTS DE L'ÉTÉ DERNIER...

Fêtes celtiques

Un grand moment festif, partagé par un public enthousiaste et avide de culture bretonne. Un rendez-vous attendu pour découvrir nos traditions. 4000 personnes ont assisté aux différentes manifestations proposées : exposition de broderies et de coiffes, peintures, stage de broderie « glazik », concerts, fest-noz, parade, spectacle.

A noter sur vos agendas : 5ème édition les 24, 25 et 26 juillet 2009.

Fête du vent, une huitième édition de haut vol

175 cerfs-volistes inscrits, 5000 visiteurs, de bonnes conditions météo, les journées du vent ont à nouveau conquis le ciel de Penvins les 12, 13 et 14 juillet derniers.

Aux journées du vent, pas de compétition, pas de concurrence, mais des conseils d'initiés aux néophytes et le plaisir de la rencontre pour tous. Alain Garraud, président de l'association « Penvins cerf-volant », a précisé « ce sont tous des artistes, poètes et bricoleurs de génie…nous avons eu l'idée d'organiser un lâcher de bonbons, l'un d'eux a créé un cerf-volant pour cela. Ce sont des passionnés qui ont les pieds sur terre, mais la tête dans les nuages. »

Fêtes de la mer à Saint Jacques

L'association « Le Réveil de Saint Jacques » se mobilise pour animer le quartier et le port deux fois dans la saison estivale.

Les festivités ont démarré de bonne heure par un vide-grenier, de très nombreux exposants ont occupé les quais du port. L'après-midi, les courses de baignoires, les parcours et lancers d'œufs ainsi que le tir à la corde ont amusé petits et grands. Pendant ce temps, la Yole de Rhuys emmenait d'autres spectateurs pour une promenade en mer. Une démonstration de « terre-neuve » a permis au public d'apprécier la dextérité de ces chiens de sauvetage. Le tout a été couronné d'une représentation du Bagad de Rhuys, d'un bal populaire et d'un feu d'artifice.

Fête nationale du 14 juillet

Organisé par l'office de tourisme de Sarzeau au parc des sports le feu d'artifice du 12 juillet a nécessité une coordination de maître pour accueillir en toute sécurité un public de plus en plus nombreux. Après avoir dansé au concert de rock celtique (*les Zins*) ce sont 8000 personnes qui ont admiré ce spectacle de « pyro mélodie ». Un Fest noz animé par Tevenn a clôturé la soirée.

Spectacles historiques à Suscinio

Le château de Suscinio a prêté son décor pour le spectacle historique donné en plein air, organisé et interprété par les bénévoles de l'association « Spectacles historiques de Rhuys ». Cette année, Nominoë, premier Duc de Bretagne au IXème siècle, était à l'honneur.

Le spectacle « son et lumière » s'est clôturé par l'embrasement du château.

Des chevaux bretons à Saint Jacques

La 20ème édition du concours d'attelage du cheval breton du Morbihan a connu un grand succès le dimanche 27 juillet dernier à Saint Jacques.

Doté d'une allure énergique et d'une remarquable docilité, le cheval breton est un animal d'attelage idéal qui allie compétition sportive et tradition d'élevage.

Cette journée a permis de découvrir une phase de dressage ainsi que la spectaculaire épreuve de maniabilité d'attelage sur un parcours composé d'obstacles à franchir en un temps imparti.

LITTORAL

Préservation de l'eau et de l'environnement

Le 23 juillet dernier, les 3 héros de la SAUR, venus du futur, ont atterri sur la plage de Penvins, pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Splash, Fresh et PCR2, à travers un spectacle interactif, ont expliqué aux enfants le fonctionnement du cycle de l'eau, de la Préhistoire à nos jours. A travers des aventures et des jeux sur le Développement Durable et la qualité de l'eau, les enfants ont pu imaginer le mode de vie en zone côtière en l'an 3000 et ainsi se préparer à devenir ambassadeurs de la protection de l'eau et de l'environnement. Les jeunes vacanciers, ravis, sont repartis équipés de casquettes et de tee-shirts, prêts à remplir leur mission « Littoral » !

Une baleine s'échoue à Sarzeau

Vendredi 5 septembre 2008, un rorqual commun d'une quinzaine de mètres s'est échoué entre les plages de Landrezac et de Suscinio.
Les forts vents de Sud-Ouest ont poussé son corps vers notre littoral. Après Damgan le 16 août dernier, c'est la deuxième fois en trois semaines qu'une baleine s'échoue dans la région.
Les services de l'Etat ainsi que les pompiers et les équipes techniques de la mairie de Sarzeau ont été mobilisés pendant plus d'une journée afin de sécuriser et nettoyer le site

Avant d'être envoyé à l'équarrissage, des prélèvements ont été réalisés sur l'animal afin de connaître les causes de sa mort. Les résultats ne sont toujours pas connus.

Jean-Pierre Artel

CULTURE

Au rythme des Balkans...

Novembre à l'Espace culturel consacré aux Balkans, proposait de découvrir leur culture variée : danses roms, contes, conférences, polyphonies bulgares, musique trans-balkanique, un programme chargé d'émotions et de sensibilité qui a conquis le public.

ANIMATION

Salon du jardinage et de la gastronomie

C'est une renaissance, après huit ans de pause, pour les journées du jardinage et de la gastronomie de Rhuys. Promesse tenue auprès des habitants de la région et des touristes car malgré une météo capricieuse le salon a enregistré un bon taux de fréquentation.

L'union des commerçants de Sarzeau (UCAS) qui s'est mobilisée pour préparer cette belle manifestation tient à remercier tous les exposants pour leurs efforts de présentation et la qualité de leurs produits. Remerciement particulier aux viviers de Banastère (concours d'écaillers) et au magasin Nature et Compagnie pour la décoration du salon et ses démonstrations d'art floral, remerciement à la mairie pour son soutien et aux associations qui ont animé ce salon en lui donnant un air festif : An Dans Kozh (danses bretonnes), Le Bagad de Rhuys, Rhuys Country Danse, Parfum d'Orient (danses orientales), le groupe Taillevent (chants bretons).

JUMELAGE

Place de Sarzeau

C'est le 22 novembre dernier que M. Muller, le Maire de Dahlem (Allemagne), a inauguré la « Place de Sarzeau » : c'est le nom qu'il a donné à l'espace situé devant l'église de Dahlem.

SOLIDARITÉ

« Vaincre la mucoviscidose » en presqu'île de Rhuys

A l'occasion des « Virades de l'espoir », les 26, 27 et 28 septembre derniers toute personne était invitée à venir offrir son souffle ou participer à une activité pour « vaincre la mucoviscidose ».

Cette lutte qui s'organise un peu partout en France l'est principalement dans la presqu'île, avec Arzon comme chef de file. Cette année plus de 15 000 € ont été récoltés lors des diverses animations.
Vendredi 26 septembre, les scolaires de la presqu'île se sont rassemblés au parc des sports de Sarzeau grâce à l'appui logistique des mairies de Sarzeau et Arzon. Avant de remettre leurs dons, 1 300 enfants, du collège à la maternelle, ont couru sur la piste cendrée du stade. Tous les sportifs ont terminé la course autour d'un goûter revigorant.

Lutte contre la Myopathie

Téléthon
5 ET 6 DÉCEMBRE 2008
SA FORCE, C'EST NOUS !

L'AFM (association française contre les myopathies) organise tous les ans et dans la France entière, sa célèbre action de solidarité : le téléthon.
La municipalité remercie vivement les associations de Sarzeau pour leur investissement tout au long de cette journée du 6 décembre. Remerciement également aux Sarzeautins qui ont participé et qui aident l'association. Rendez-vous en avril, dans le prochain bulletin municipal, pour le bilan chiffré de cette journée.

Handicap : l'accessibilité d'ici 2015 !

« Acceder7exister » : une campagne de sensibilisation nationale

Ne pas pouvoir aller au cinéma, voir une expo, flâner dans un parc, entrer dans un magasin, prendre le bus, traverser la rue, sortir de chez vous. Des difficultés que rencontrent tous les jours les personnes en situation de handicap. Parce que l'inaccessibilité est la première des discriminations vécues par les personnes en situation de handicap, l'APF (Association des Paralysés de France) organise pour la deuxième année consécutive une opération nationale de sensibilisation.
La mise en place d'un « code » de trois couleurs de silhouette correspondant à trois degrés différents d'accessibilité permet d'effectuer une évaluation de la situation de la commune.

Il y a urgence

En effet la loi « handicap » du 11 février 2005 pose l'obligation de rendre la cité accessible d'ici 2015. Dans un souci de trouver une traduction concrète à cette loi et de respecter les délais, l'APF se mobilise. Le 6 octobre dernier, Laurence Bataille, déléguée départementale adjointe de l'APF, accompagnée de son équipe, commençait, avec Sarzeau, une visite des différentes communes de la presqu'île.

Des améliorations à apporter

L'APF note des améliorations à apporter pour des trottoirs trop étroits, des bâtiments qui présentent des difficultés partielles ou totales d'accessibilité, manque d'ascenseur dans certains bâtiments tel que la maison des associations Robert Hiebst.
En revanche, on note la bonne accessibilité de l'office de tourisme et de la salle des mariages en mairie.

Une société accessible, c'est aussi être solidaire avec les personnes âgées ou momentanément fragilisées, c'est un confort pour chacun d'entre nous, c'est nous permettre à tous de vivre ensemble !

Rendez vous sur le site de l'opération : www.acceder7exister.org

Mme Launay, adjointe aux affaires sociales et à la vie associative accompagnée de la délégation de l'APF, le 6 octobre dernier lors de la visite de Sarzeau.

« JEUNES ET VIEUX, CONNECTEZ-VOUS »

« La semaine bleue » placée cette année sous le signe « jeunes et vieux, connectez-vous », vise à informer et à sensibiliser l'opinion publique sur les préoccupations et les difficultés rencontrées par nos aînés. Les évènements organisés s'articulent autour de rencontres entre générations : lâcher de ballons par les pensionnaires de la MAPA et les enfants des écoles, spectacle donné par les jeunes des ateliers artistiques pour les anciens. Une rencontre toujours très émouvante ponctuée par un goûter.

Les sapeurs pompiers de Sarzeau en démonstration lors du Forum des associations.

ASSOCIATIONS

Forum des associations : bilan

Les 6 et 7 septembre, 50 associations sur 131 que compte la commune, se sont rassemblées au parc des sports à Sarzeau, lors de ce week-end de rentrée. Bénévolat, convivialité, solidarité étaient au rendez-vous.

Monsieur Guéguen, premier adjoint, accompagné de Monsieur le Maire

Ainsi, durant ces deux jours, les Sarzeautins venus nombreux ont pu découvrir la large palette d'activités sportives, culturelles et artistiques proposée.

Avec les informations et les conseils des animateurs et responsables des activités, petits et grands n'ont eu que l'embarras du choix pour organiser leurs moments de loisirs durant cette nouvelle année scolaire.

Diverses animations ont été proposées aux spectateurs : exercices des sapeurs-pompiers, démonstrations de danses orientales, danses bretonnes, africaines, country ainsi que des cours d'arts martiaux.

Par ailleurs, un repas, organisé à l'initiative de « Rhuys Budokan » a permis aux associations de se retrouver le samedi soir. Un moment convivial apprécié par tous !

A l'occasion de l'ouverture du forum, Monsieur le Maire, après avoir remercié les associations pour leur engagement, a évoqué les projets de la nouvelle municipalité : réhabilitation de l'actuelle maison des associations, construction d'un nouvel espace réservé à tous les clubs (équipements sportifs, terrain de foot, salle de sport et terrain de BMX).

Sitala Lillin'ba

Rhuys Budokan

SPORT

Un tour de France de 4 850 kms en vélo couché

Dimanche 17 août, après 92 jours et 10 kg en moins, Jean-charles Brémand est arrivé Place de la mairie à Sarzeau. Une cinquantaine de personnes et plusieurs élus locaux dont David Lappartient, maire, attendaient le sportif.

« Ce voyage a été un défi, mais également une action militante. Je soutiens une association de femmes marocaines installées dans le moyen Atlas. Cette aventure est un échantillon de ma vie, l'effort est un bonheur en soi » a confié Jean-Charles.

ZOOM SUR...

Le Centre Nautique de Sarzeau

Participation au Mondial Nautique à La Baule

Lors du lancement de la saison 2008-2009 du CNS à Penvins, David Lappartient a souligné la volonté de l'équipe municipale de créer une filière sportive notamment, dans un premier temps, par l'acquisition de matériel performant dès juin 2008. Deux jeunes licenciées du club ont déjà participé au championnat du monde qui s'est déroulé à la Baule en septembre dernier. Lucie Nicot et Morgane Dutot ont concouru en Catamaran SL16 : 30 bateaux représentant sept nationalités se sont affrontés, les deux jeunes sportives se sont honorablement battues, elles ont décroché la 24ème place au classement général de leur catégorie. Bon vent et courage les filles et rendez-vous au mondial 2009 !
C'est dans cette dynamique de voile sportive que le CNS de Penvins organisera en mai prochain la coupe du Morbihan (150 à 200 participants).

Contact : CNS - Pointe de Penvins
Tél. : 02 97 67 38 47
Ouverture du lundi au vendredi à partir du 19 janvier de 14h à 17h et du lundi au samedi à partir de mars : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Le Tennis Club de Sarzeau

Un titre de champion de Bretagne

La politique du club s'est orientée depuis quelques années vers la formation des jeunes en proposant des programmes pédagogiques adaptés à tous les âges et tous les niveaux (du mini tennis à l'entraînement).
Pour encadrer au mieux tous ces adhérents, le club dispose d'une équipe pédagogique soudée autour d'un breveté d'état 2ème degré, un breveté d'état 1er degré et 4 initiateurs fédéraux.
Cette saison, le club a été plus particulièrement récompensé, les équipes ont enregistré de bons résultats sur le plan départemental, et le titre de champion de Bretagne des 8 ans a été décerné à Quentin HUERMAN, formé au club depuis l'âge de 5 ans.
Le Tennis Club de Sarzeau tente de répondre à toutes les attentes des licenciés(ées) : compétition senior et vétéran, cours collectifs adultes, tennis loisir et animations tel que le grand tournoi d'été ou celui organisé à l'automne.
Le Tennis Club de Sarzeau s'inscrit aussi dans la dynamique des loisirs sportifs à vocation touristique. L'été, il propose des cours individuels, des stages - 123 jeunes accueillis cet été en 7 semaines, ainsi que des locations ponctuelles.

Contact : Tél. : 02 97 41 80 13
Email : sarzeau.tennis@wanadoo.fr

Les archers de Rhuys de Suscinio : une association qui monte en flèche !

Les archers de Sarzeau prennent une part importante dans les diverses compétitions régionales, mais cette année ils ont participé à des compétitions de niveau national. Nous pouvons les féliciter de cette progression notamment grâce au soutien de leur moniteur Wilfrid Valy.
Trois archers ont participé au Championnat de France de tir en campagne qui se déroulait à Cherbourg : Nolwenn Dorso en minime fille, Vincent Besnard en cadet homme et Axel Bordeaux en junior homme. Ils ont terminé respectivement 7ème, 7ème et 15ème selon le type d'arme. Un archer a participé au championnat de France Tir Olympique, à Tarbes, ce championnat était réservé pour les tireurs avec arc à poulies, Vincent Besnard termine 13ème.
Nolwenn Dorso a participé à Chartres au Championnat de France au sein de l'équipe jeunes de Bretagne qui a terminé 5ème.
Notons aussi qu'Amanda Folliard, en senior femme était qualifiée pour participer au Championnat de France. Félicitation au club des Archers de Rhuys !

Contact : Alain Bertrand au 02 97 41 77 53

Le Vélo Sport de Rhuys

Yoann Le Boulanger a bouclé son premier Tour de France

Le 95ème Tour de France, parti de Brest, a compté parmi ses 180 coureurs, un licencié du Vélo Sport de Rhuys, Yoann Le Boulanger, originaire de Plougonver dans les Côtes d'Armor et dont c'était la première participation.
Un grand bonheur pour l'intéressé et une fierté pour le club de posséder parmi ses 92 licenciés, un représentant dans le peloton de la plus grande course cycliste au monde.
Auteur d'un bon « Giro » (tour d'Italie), Yoann a atteint sa plénitude physique cette année, le coureur a bouclé le Tour de France en 74ème position.
Fidèle au Vélo Sport de Rhuys depuis 2003, nous aimerions maintenant le voir concrétiser les belles dispositions affichées cette saison ; par exemple un triomphe au sommet de Cadoudal le samedi 30 mai prochain lors du Grand Prix de Plumelec/Morbihan organisé sous l'égide du club serait un beau cadeau et une belle promesse à un mois d'un deuxième Tour de France.

Contact : Jérôme Lappartient au 02 97 41 94 02

ENSEIGNEMENT

La rentrée des classes 2008-2009

Monsieur le Maire, David Lappartient, entouré de son équipe municipale et des responsables de services a effectué le mardi 9 septembre la visite des écoles.

Sur l'ensemble des écoles primaires et maternelles de Sarzeau, nous pouvons noter que les effectifs restent stables d'une année sur l'autre. Ainsi pour l'année scolaire 2008/2009 sont inscrits **704 élèves au total**.
Cet effectif est composé de : 588 élèves résidant sur SARZEAU, 58 élèves résidant sur ST GILDAS DE RHUYS, 25 élèves résidant sur LE TOUR DU PARC, 15 élèves résidant sur ARZON, 8 élèves résidant sur SURZUR, 7 élèves résidant sur ST ARMEL, 5 élèves résidant sur le HÉZO, 6 élèves provenant d'autres communes.

ACCUEIL

Bienvenue aux nouveaux enseignants

- **Emmanuelle SALIOU**
institutrice à l'école « Kerlohé » en classe Bilingue Breton.
- **Virginie OYAHON**
institutrice à l'école « Marie Le Franc » en classe de CP.
- **Marie-Pierre CHOMETTE**
institutrice à l'école Sainte-Anne en classe maternelle
- **Solen LE DRÉAN**
institutrice suppléante à l'école Sainte-Anne

Le **RASED** :
Réseau d'Aide Spécialisé aux Enfants en Difficulté.
- **Michelle MENARD**
enseignante supplémentaire affectée sur le secteur de notre commune apporte un soutien psychologique aux élèves.

L'ASH : Adaptation et scolarisation des enfants handicapés
- **Marie LECORRE**

COMBIEN ÇA COÛTE...

Prix de revient d'un repas à la cantine scolaire : 5.94 € (septembre 2008)

Évolution des effectifs

	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09
École Maternelle « Kerlohé »	95	105	101	100
École Primaire « Marie Le Franc »	164	167	168	161
École « Deur An Heol » à Brillac	38	40	41	46
École « Les Korrigans » Saint-Colombier	95	95	95	94
Sous total Ecoles Publiques	392	407	405	401
École Maternelle et Primaire « Sainte-Anne »	306	309	301	303
TOTAL toutes écoles	698	716	706	704

QUARTIERS

Réunions de quartiers

Concertation et participation à l'ordre du jour

Les Sarzeautins ont bien répondu présent aux sept réunions de quartier qui se sont déroulées du 30 octobre au 2 décembre dernier. Celles-ci, organisées pour présenter les projets mis en œuvre par la municipalité, ont donné lieu à de nombreux échanges. Elles ont une fois encore montré l'intérêt des habitants pour leur commune et leur investissement pour leurs quartiers respectifs.

CITOYENNETÉ

Accueil des nouveaux habitants

Sarzeau : une ville dynamique

C'est en substance le message que, jeudi 16 octobre, le maire David Lappartient et le conseil municipal ont adressé aux 250 nouveaux foyers arrivés dans la commune entre octobre 2007 et octobre 2008.
M. le Maire a mis dans un premier temps l'accent sur les principales caractéristiques de la commune : *« Avec ses 6000 hectares, c'est une des plus grandes communes du département qui connaît en outre une croissance régulière : en été sa population est multipliée par 10 »*.

David Lappartient a indiqué par ailleurs que la commune bénéficie d'une vie associative sportive et culturelle dynamique et variée (131 associations) et d'un tissu commercial dense. Près de 1300 élèves y sont scolarisés.
Il a ensuite abordé les nombreux projets : aménagement de la rue du Général de Gaulle en 2009 ; programme d'assainissement avec une politique volontariste pour la qualité des eaux ; soutien à l'accession à la propriété et au logement pour les jeunes…

CÉRÉMONIE

11 novembre

L'association UNACITA (regroupement des anciens combattants) et la Ville ont déposé une gerbe de fleurs aux monuments aux morts de Sarzeau, Brillac, et Penvins, en souvenir du 11 novembre 1918, fête nationale marquant le jour de la signature du traité mettant fin aux hostilités armées de la guerre 14-18. Messieurs Grives, Monnier et Le Bœuf ont été décorés.
Cette cérémonie a été marquée par la présence d'un groupe d'élèves de l'école Marie Le Franc qui ont interprété différents couplets de la Marseillaise.

INAUGURATION

Passerelle de Saint Colombier

C'est le mercredi 3 décembre dernier que le Conseil Général du Morbihan et la municipalité de Sarzeau ont inauguré la passerelle de St Colombier. Mise en service depuis septembre 2008, elle permet d'assurer en toute sécurité le passage des piétons et cyclistes entre Ker en Trech et le bourg de St Colombier.

Hommage au Capitaine Jacky Thomas

Le 23 octobre 1983, 58 parachutistes périssent dans l'attentat de l'immeuble baptisé « Le Drakkar » à Beyrouth. Le capitaine Jacky Thomas, natif de Sarzeau, faisait partie des victimes. L'association du Souvenir Français et la municipalité de Sarzeau lui ont dédié une cérémonie d'hommage jeudi 23 octobre à Sarzeau où il a été inhumé. Une rue porte d'ailleurs son nom.

RÉCEPTION

Le père Joël Joubaud succède au père François Marbaud.

Curé doyen et recteur de Sarzeau durant cinq ans, le père François Marbaud a quitté les bords de mer pour aller vers le nord, rejoindre le doyenné de Mauron et devenir recteur de Brignac.
Monsieur Georges Guéguen, premier adjoint au maire, lui a remis la médaille de la ville après avoir salué l'homme d'église.
Après dix ans passés au Bono et à Plougoumelen, le père Joël Joubaud succède au père François Marbaud : « j'ai envie de découvrir les gens de la presqu'île et leur terroir (…) c'est un lieu agréable avec une autre réalité, effectivement la population est multipliée par sept ou huit l'été et l'affluence aux offices s'en ressent ». Curé doyen, il a en charge directe six paroisses : Sarzeau-centre, Sarzeau-Brillac, Le Hézo, Le Tour du Parc, St Armel et St Gildas de Rhuys. Monsieur le Maire, David Lappartient, lui a remis solennellement les clés de l'église le 5 octobre dernier.

Comment fonctionne ma mairie ?

Vous connaissez certaines choses sur votre commune car vous êtes en relation avec elle à de nombreuses occasions dans votre vie :

- **Vous êtes appelé à voter aux élections municipales ;**
- **Vous payez des impôts locaux ;**
- **Vous vous rendez à la Mairie pour obtenir des documents administratifs tels qu'un livret de famille ou un permis de construire ;**
- **Vous pouvez lire régulièrement dans vos quotidiens des articles sur les actions de votre Mairie.**

Mais, si l'on vous demande des précisions sur le rôle de votre commune, pouvez-vous répondre facilement aux questions suivantes :

- **Dans quels domaines peut-elle intervenir ?**
- **Comment et par qui sont prises les décisions ?**
- **Son fonctionnement ?**

C'est ce que nous vous proposons de découvrir au fil de ce dossier.

Une commune, c'est quoi ?

Quand on vous demande le nom de votre commune, vous répondez sans hésiter : « SARZEAU » ! C'est votre lieu d'habitation, probablement là où vos enfants vont à l'école. C'est peut-être également le lieu de votre travail. Mais comment peut-on définir précisément ce qu'est une commune ?

La France est divisée en 36 000 communes très différentes les unes des autres, depuis les petites communes rurales jusqu'aux communes urbaines. Chaque commune de France constitue une structure indépendante appelée collectivité territoriale. Elle est gérée de manière autonome par des élus. Le Code Général des Collectivités Territoriales fixe les domaines d'intervention de la commune ainsi que son mode de fonctionnement.

Les compétences de la commune

Le domaine d'intervention de la commune est très vaste. La mairie accomplit de nombreuses actions :

- Elle représente l'Etat pour certaines formalités administratives (état civil, pièces d'identités, recensement de la population, recensement militaire, élections, etc.) ;
- Elle gère et contrôle son urbanisme (gestion du domaine public, Plan Local d'Urbanisme, autorisations de construire, protection des sites naturels, etc.) ;
- Elle fournit des services publics de proximité (aménagement de son territoire, sécurité des habitants, lutte contre l'incendie, hygiène publique, etc.)
- Elle soutient et complète l'action du Département et de l'Etat en matière de logement et d'aide sociale (logements sociaux, Centre Communal d'Action Sociale) ;
- Elle soutient l'économie locale (zone artisanale et commerciale, transports, aides financières, principal employeur de la commune, etc.) ;
- Elle participe au développement de la vie sociale, sportive et culturelle ;

Par son action générale, la commune complète celles d'autres acteurs publics (Etat, Région, Département) ou privés (entreprises, associations).

La politique municipale

Dans chaque commune, le maire et les conseillers municipaux, élus par les citoyens doivent faire des choix et définir la politique municipale en fonction des besoins de la population et des moyens dont dispose la mairie.

■ **L'intervention municipale est constituée d'une part d'actions obligatoires et d'autre part d'actions facultatives qui sont issues d'un choix politique propre à chaque commune. Quelles sont-elles ?**

Les actions obligatoires :

- Etat civil, élections, recensement, frais de personnel ;
- Entretenir les espaces et bâtiments dont elle est propriétaire ;
- Maintenir l'ordre, la salubrité et l'hygiène publique ;
- Ramasser les ordures ménagères, distribuer l'eau potable, etc.
- Créer un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Les actions facultatives :

La commune peut engager de nombreuses actions complémentaires mais il lui est impossible de tout faire dans tous les domaines. Elle doit élaborer un programme qui tiendra compte des besoins actuels et futurs des habitants, des moyens financiers dont elle dispose et des prévisions économiques et sociales (création de zone artisanale, rénovation d'un bâtiment ou d'une place, aménagement espaces verts, subventions, etc.).

■ **Pour réaliser ces actions la commune a besoin d'argent. L'équipe municipale doit donc chaque année déterminer son budget et prévoir les recettes et les dépenses en fonction des priorités, de la richesse de la commune et de l'obligation d'équilibrer les comptes (Voir bulletin municipal n°63-juillet 2008).**

■ **Pour appliquer la politique municipale et assurer la gestion quotidienne, les élus déterminent l'organisation et le mode de gestion de ses services.**

Ils peuvent décider de gérer directement certaines activités avec les différents services municipaux ou par des régies indépendantes (Ports, Centre Nautique), ou par des établissements publics (CCAS, Office du tourisme) ou par des sociétés privées sous contrat de concession ou d'affermage (camping) ou bien encore par d'autres structures subventionnées par la mairie (associations).

Ils peuvent décider de s'associer avec d'autres communes : communauté de communes, syndicats intercommunaux…

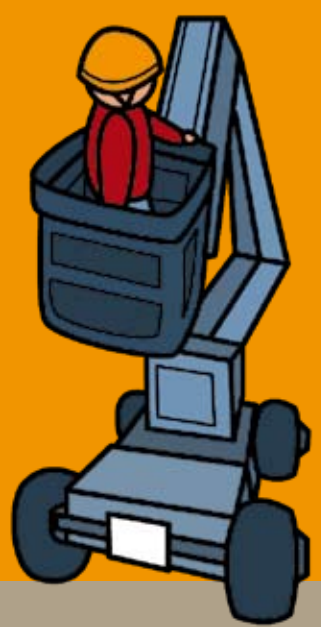

Le fonctionnement de la commune

Les pouvoirs municipaux sont répartis entre les différents élus :

- Le conseil municipal vote toutes les grandes décisions ; il règle, par ses délibérations, les affaires de la commune.
- La municipalité définit et propose la politique municipale ;
- Le maire a de multiples responsabilités. Il fait appliquer les décisions du conseil municipal.

Le conseil municipal

Le nombre de conseillers municipaux varie de 9 à 163 en fonction de la population de la commune (29 à Sarzeau). Les différentes tendances politiques issues du vote sont représentées, on y trouve donc une majorité et une opposition.

Le conseil municipal élu pour 6 ans doit se réunir au moins une fois par trimestre ou plus si besoin. Ses séances sont publiques : citoyens et journalistes peuvent y assister sans prendre part aux débats. L'ordre du jour est fixé par le maire sur proposition des commissions ou des services.

Le conseil municipal a pour rôle d'accepter ou de refuser les projets qui lui sont soumis. Il ne peut délibérer qu'en présence de la majorité de ses membres. Le vote s'exprime à la majorité absolue, soit à plus de 50% des voix.

Le conseil est présidé par le maire, organe exécutif de la commune ou, en cas d'empêchement, par le 1er adjoint ou suivant l'ordre du tableau. Le secrétariat est assuré par un ou plusieurs conseillers désignés par l'assemblée.

Afin de préparer et d'étudier les affaires qui lui sont soumises, le conseil municipal peut décider de la mise en place de commissions municipales permanentes ou temporaires. Elles sont composées d'élus dans la même proportion que la composition du conseil municipal.

La loi prévoit des commissions obligatoires : la commission d'appel d'offres et la commission de délégation des services publics. Les autres commissions, facultatives, sont en général, le reflet des délégations accordées aux adjoints et conseillers délégués (urbanisme, finance, environnement, etc).

Un compte-rendu sommaire des délibérations est affiché en mairie après chaque séance. Le compte-rendu intégral des délibérations est publié au recueil des actes administratifs et est consultable en mairie.

Toutes les décisions prises par une commune sont examinées par l'Etat qui exerce un contrôle « *a posteriori* » par l'intermédiaire du Préfet et de la Chambre régionale des Comptes.

La municipalité est formée du maire et de ses adjoints

Ils sont élus parmi les conseillers municipaux et par le conseil municipal dans les jours qui suivent les élections municipales.

Le maire dirige la municipalité. Il peut déléguer une partie de ses pouvoirs à ses adjoints (8 à Sarzeau) et à certains conseillers qui seront alors chargés d'un domaine particulier : 1er adjoint délégué aux sports et au commerce, adjoint à l'urbanisme, adjoint à l'éducation et à la jeunesse, adjoint aux travaux et au secteur de Penvins, adjoint aux finances et au personnel, adjoint aux affaires sociales et à la vie associative, adjoint à la culture et au patrimoine, adjoint au secteur de Brillac, conseiller délégué à l'environnement, conseiller délégué aux affaires maritimes.

CONSEILS MUNICIPAUX

Le 4 juillet 2008 :

9 bordereaux, 45 délibérations parmi lesquelles :

- Demande de subventions auprès du conseil général pour des travaux.
- Attribution des marchés de voirie 2008 – SACER – et d'eaux pluviales – CTPR.
- Avenants aux marchés de l'école St Colombier et de Kerollaire III.
- Des contrats ou conventions passés avec la Caisse d'Allocation Familiale (CAF), la ville d'Arradon, l'office du tourisme, le Conseil Général, la Direction Régionale des Affaires Maritimes, le Football Club, Athlé-Rhuys.
- Ouverture d'une ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole.
- Modification du budget principal et de ses budgets annexes.
- Fixation des tarifs 2008/2009 de l'école municipale des sports et de l'espace culturel.
- Modification des horaires de l'espace jeune.
- Acquisition foncière en centre ville.
- Indemnités de défraiement dans le cadre des activités périscolaires.
- Présentation du bilan social et fixation des ratios de promotion.
- Modification du POS n°4.
- Réalisation d'un emprunt de 44 850€ auprès de DEXIA.

Le maire

Le maire est le personnage central de la commune, il représente l'Etat et est chargé d'exécuter les décisions du conseil municipal. Dans certains domaines il dispose de pouvoirs propres.

- Sous l'autorité directe du préfet, représentant de l'Etat dans le département, le maire est officier d'état civil (célébration des mariages, etc.), officier de police judiciaire (constat des infractions, etc.), il organise les élections, le recensement…
- Le maire applique les décisions du conseil municipal et à ce titre : il engage les dépenses, il signe les contrats, il représente la commune en justice et dans les cérémonies officielles.
- Le maire décide parfois seul : il dirige les services municipaux. En tant que chef du personnel communal, il nomme et affecte les fonctionnaires de la commune. Par contre c'est le conseil municipal qui décide des créations et des suppressions de postes. Le maire est responsable du maintien de l'ordre public, il prend des arrêtés municipaux et dirige la police municipale.

En bref…

Quand on ouvre le dictionnaire au nom de commune, on peut lire, entre autres définitions : « la plus petite subdivision du territoire, administrée par un maire, des adjoints, et un conseil municipal ».
Aussi petite soit-elle, l'administration d'une commune ne s'improvise pas. En effet s'occuper d'une commune représente une somme de travail importante et nécessite une compétence polyvalente.
D'une part, les élus doivent accomplir les tâches obligatoires qui incombent au fonctionnement de leur commune. D'autre part, ils déterminent, selon leurs moyens et leur marge de manœuvre, les orientations stratégiques. Porteront-ils l'accent sur le développement économique ? Feront-ils la promotion du tourisme? Choisiront-ils d'insister sur l'action sociale ? Il s'agit alors pour eux de décider des priorités.
D'où ressort l'importance de la politique municipale que les citoyens choisissent, en élisant tous les six ans ceux qui gèrent leur mairie.

NOTA BENE

Le prochain bulletin municipal vous proposera le premier épisode d'une série de portraits intitulés « *Les coulisses de ma mairie avec….*». Au fil de chaque bulletin vous pourrez découvrir le fonctionnement d'un service municipal différent.

Du projet à la réalisation : les différentes étapes

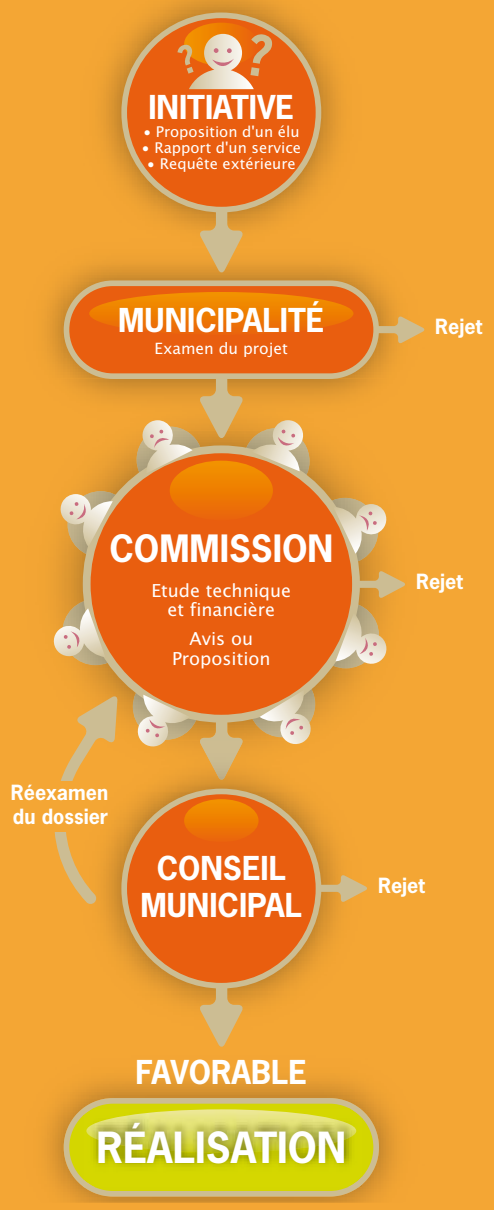

Le 1er septembre 2008 :

6 bordereaux, 27 délibérations dont :

- **Présentation du plan de** désherbage communal.
- Attribution du marché de restauration scolaire – Breiz Restauration.
- Autorisation de lancer les consultations relatives au marché d'entretien de voirie, à la réalisation d'un logo et de sa charte graphique, à la réalisation du site internet communal.
- Cession de délaissés et de parcelles.
- Mise en place de râteliers au Logeo.
- Travaux d'effacement de réseaux rue de Kervillard.
- Demande de subvention auprès du Conseil Général pour les diffusions artistiques.
- Tarifs 2008/2009 pour la restauration scolaire, de location des salles de l'espace culturel et des animations pour le festival « regard sur les Balkans ».
- Subvention au syndicat d'élevage du cheval Breton.
- Adhésion au Fonds Départemental de Solidarité pour le logement.
- Modification du tableau des effectifs.
- Projet de création d'une Zone d'Aménagement Concertée sur le secteur de Francheville.
- Extension du droit de préemption de la commune aux zones Na.
- Adoption du projet sur les économies d'eau.

TOURISME

Le château de Suscinio

Pour la 3ème année consécutive, Suscinio vous invite à passer « Noël au Château »

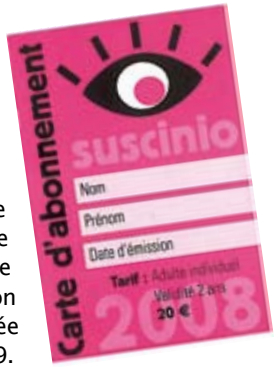

Noël au Château : un programme de visites complet et ludique, pour petits et grands vous attend.
Comme chaque année maintenant, des journées pour les enfants sont organisées, avec visite de la résidence des Ducs de Bretagne le matin et animation patrimoine l'après-midi. Un jeu-concours leur est proposé, avec pour thème cette année le bestiaire médiéval, dans le cadre de l'exposition qui sera présentée jusqu'au 8 avril 2009.

Si vous souhaitez venir et revenir, pour profiter des expos tout au long de l'année, le château vous propose maintenant un Pass abonnement (valable 2 ans - 20€/pers. entrée individuelle illimitée), et, grande nouveauté, met gracieusement à votre disposition un audioguide pour accompagner et commenter vos visites à votre rythme, en français ou en anglais.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le château de Suscinio au 02 97 41 91 91.

ENVIRONNEMENT

A suivre ...

Dans le cadre de son émission Thalassa, France 3 a choisi de parcourir le « Sentier du littoral » et d'en faire chaque semaine l'état des lieux. La chaîne a donc lancé un appel à candidature aux communes maritimes, afin de participer à sa série documentaire « Les Sentinelles du Littoral ». Sarzeau a bien entendu répondu à l'appel, en proposant de mettre en avant le Marais du Duer.
Vous pouvez dès à présent aller regarder notre présentation à l'adresse internet suivante :
http://www.thalassa.france3.fr/sentinelles-du-littoral/IMG/upload/infos/2008-09/1222715830695.pdf
Nous ne manquerons pas de vous tenir informé si notre candidature était retenue pour un passage dans l'émission…

INFORMATION !

Eradication des plantes invasives

Renouée du Japon

En fleurs

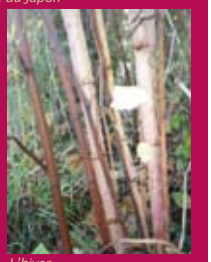

L'hiver

La Mairie de Sarzeau réalise actuellement une action expérimentale afin d'éradiquer la renouée du Japon *(Fallopia japonica)* sur les marais de Suscinio :

- La renouée du Japon est une plante invasive originaire d'Asie
- Elle se développe au printemps et forme des massifs de tiges de 2 à 3 mètres de haut très denses
- La renouée du Japon exclut les autres plantes et réduit la diversité biologique.

Pour tout complément d'information ou pour nous signaler la présence de cette plante, vous pouvez contacter le Service Environnement au 02 97 41 97 02.

Merci de respecter les équipements mis en place dans le cadre de cette action !

ANIMAUX SAUVAGES

La liberté sous contrôle

La présence d'animaux sauvages et prolifiques sur un territoire constitue un problème récurrent dans une ville. Le maire, au titre de ses pouvoirs de police au sein de la collectivité, doit y veiller en s'appuyant sur les textes : code rural, décret ou arrêté municipal. Voici l'exemple du chat dit sauvage.

Qu'est ce qu'un chat « sauvage » ?

Tout chat non identifié par un système de tatouage ou puce électronique est considéré, après examen chez le vétérinaire, comme sauvage.

Quelques chiffres à méditer...

Attention au nourrissage !

Le nourrissage risque de causer la multiplication de ces chats et d'entraîner des inconvénients pour tout le monde, notamment celui d'attirer les rongeurs que les chats rassasiés ne chassent plus ; et autres griefs comme : odeurs, déjections, dégradations.

L'arrêté municipal du 14 août 2008 interdit donc *« de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics ou privés pour y attirer les animaux sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons et afin d'éviter d'attirer les rongeurs »*.

Par ailleurs, avec le concours des vétérinaires, la mairie a souhaité surveiller le développement de cette population afin de maintenir son équilibre, le cas échéant en ayant recours à la stérilisation de certains animaux.

Pour plus de renseignements vous pouvez vous adresser au service de police municipale en mairie ou auprès de l'un des vétérinaires de Sarzeau.

Sangliers

Le 31 octobre dernier, une cinquantaine d'agriculteurs de la presqu'île de Rhuys avec leurs tracteurs, ont réalisé un barrage filtrant jusqu'en début d'après-midi sur la route d'Arzon, en direction du salon Mille Sabords. Ils souhaitaient manifester leur inquiétude concernant les populations de sangliers qui d'après eux entrainent de graves dommages dans leurs cultures.

Une délégation a été reçue par le directeur de cabinet du préfet en présence d'Yves Borius, conseiller général.

Le maire de Sarzeau quant à lui a adressé une lettre au préfet en l'invitant à réunir toutes les parties (chasseurs, agriculteurs, Groupement d'intérêt cynégétique de la presqu'île de Rhuys, Fédération départementale des chasseurs, Maires) afin qu'une solution de consensus soit trouvée.

© Ouest-France / L. Cabioch

TRAVAUX

Travaux après tempête du 10 mars 2008

La tempête du 10 mars 2008 a été relativement importante. Le littoral Sarzeautin, côté Atlantique a subi de gros dégâts en certains endroits.
La protection des dunes était assurée par une rangée de ganivelles et par des enrochements dans des criques et pointes très fragiles. Le lendemain de la tempête, le trait de côte avait reculé sur certaines plages de 10 mètres (Penvins, Landrezac, Beg Lan, Le Roaliguen). Les ganivelles ont été arrachées et les dunes situées à l'arrière des enrochements ont été dégradées et emportées (Pointe de Becudo).
Pour protéger le littoral, deux techniques peuvent être mises en place :

Les pierres :

- sous forme de mur maçonné, les perrés sont efficaces mais ont un coût de construction et d'entretien très élevé. Leur utilisation est réservée aux ports ou lieux fortement urbanisés.
- les enrochements ont une action sur la vague, en cassant sa force destructrice. Pour ce faire, les roches doivent être disposées à plat et sur une hauteur atteignant le sommet de la dune.

Les côtés négatifs de ces installations sont que les enrochements sont disgracieux et enlèvent le côté naturel des dunes de sable.

Le bois :

Les ganivelles, clôtures constituées de petits piquets de châtaignier, ont une action de ré-ensablement aux pieds des dunes.
En effet, le sable est piégé avec les échouages d'algues et de ce fait, stabilise le pied des dunes en favorisant le développement de plantes qui vont fixer le sable grâce à leurs racines.

Devant l'ampleur de cette catastrophe, la municipalité a programmé une étude visant à déterminer quels moyens et à quels endroits les placer pour limiter ces dégâts.

COMBIEN ÇA COÛTE

... les illuminations de Noël ?

Pour assurer la féerie de Noël, la commune de Sarzeau pose des illuminations sur l'ensemble du territoire.
Le coût annuel des illuminations de Noël s'élève à environ 36 000 € (pose et dépose des illuminations, remplacement du matériel défectueux, main d'œuvre) : coût hors consommation électrique.

Aménagement de la rue du Général de Gaulle

Les travaux d'aménagement de la rue du Général de Gaulle seront réalisés sur un périmètre allant du carrefour de la rue de la Madeleine et rue de Kerthomas, au carrefour de la rue du Général de Gaulle et rue du Général Leclerc et comprenant la rue de Kervillard. De janvier à avril 2009, la mairie informera la population sur la mise en place d'une déviation suivant l'avancement des phases de travaux :

1ère phase :
De la rue du Général Leclerc à la rue de Kervillard y compris celle-ci.

2ème phase :
De la rue de Kervillard à la rue de la Madeleine (travaux exécutés après l'été 2009).
Les travaux d'aménagement voirie et paysager débuteraient fin 2009 selon l'avancement du planning.

Pendant les périodes de fortes affluences : vacances d'été et d'hiver, les travaux seront suspendus pour limiter les désagréments de circulation.

La station d'épuration double sa capacité de traitement

C'est en mars dernier que l'on annonçait la signature du permis de construire de la nouvelle station d'épuration de Sarzeau à Kergorange.

Depuis, les travaux qui ont démarré le 26 mai dernier sous maîtrise d'ouvrage du Siaep de la Presqu'île de Rhuys vont bon train puisque les coulages des bétons de gros œuvre sont terminés, et les équipes chargées de la mise en place des différents équipements électromécaniques sont entrées en action.
Conçus pour 15 000 habitants, les installations de Kergorange vont être remplacées par un équipement pouvant traiter les eaux usées de 30 000 personnes, tout en répondant aux exigences de protection du milieu naturel. De l'actuelle station il ne restera guère que le bâtiment d'exploitation qui sera réaménagé (dont une salle devrait permettre l'accueil de scolaires dans le cadre de visites à but pédagogiques) et l'ensemble des nouveaux bassins sera plus éloigné des habitations actuelles. L'aspect olfactif n'a pas été négligé puisque les zones les plus sensibles que sont les prétraitements et le stockage des boues seront entièrement couvertes et désodorisées par extraction des gaz vers une filière de traitement de type biologique. La mise en service de cette nouvelle unité interviendra avant la saison estivale prochaine, ce qui nous évitera pour nombre d'années d'avoir à craindre une surcharge ponctuelle.

CONSERVATOIRE

ECOLE D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Le Conservatoire de musique et de danse à Rayonnement Départemental présente sa programmation du 1er trimestre 2009.

- **Vendredi 6 mars** :
  audition cordes et piano, à l'Espace culturel l'Hermine à 19 h
  Entrée libre

Dans le cadre des Giboulées Bretonnes :

- **Vendredi 20 mars :**
  1ère partie du concert de « Régis Huiban » avec la participation des élèves de musique, à l'Espace culturel l'Hermine à 20 h 30
- **Samedi 21 mars :**
  « Veillée chantée » avec la participation des élèves de musique
  Salle de Brillac en soirée
- **Mercredi 25 mars :**
  Auditon-concert à l'Espace culturel l'Hermine à 18 h
  Entrée libre
- **Samedi 28 mars :**
  « Fest deiz » avec la participation des élèves de musique
  A l'Espace culturel l'Hermine à partir de 14 h
  Entrée libre

INTERCOMMUNALITÉ

Le relais gérontologique, un nouveau service à la personne

Katy Lebreton est l'animatrice du relais gérontologique, un nouveau service gratuit mis en place par la Communauté de Communes de la Presqu'île de Rhuys depuis le 1er avril 2008.
« Le relais gérontologique est un lieu d'écoute, d'information et d'orientation pour les personnes de plus de 60 ans et leur entourage. Il met en relation et favorise la collaboration entre les différents intervenants auprès de la personne âgée. Le relais conseille et oriente les seniors vers les professionnels ou les structures qui répondront le mieux à leurs attentes, en les accompagnant dans les démarches de façon personnalisée et confidentielle ».

Katy Lebreton

Bureau d'accueil du relais gérontologique : Katy Lebreton
15 rue des Vénètes, 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 48 06 82

Les permanences sur la communauté de communes :
- **Sarzeau** : tous les mardis et jeudis de 9h à 12h et mercredis de 14h à 17h au bureau, 15 rue des Vénètes
- **Le Tour du Parc** : 1er et 3ème vendredis de 9h00 à 11h en Mairie
- **Saint Gildas de Rhuys** : 1er et 3ème mercredis de 9h à 11h en Mairie
- **Saint Armel** : 2ème mercredi de 9h à 11h en Mairie
- **Arzon** : 2ème et 4ème vendredi de 9h à 11h

En dehors de ces horaires, un accueil est possible sur rendez-vous, au bureau ou à votre domicile.

MUNICIPALITÉ

Bienvenue aux nouveaux agents de la mairie

Depuis le 15 septembre 2008, **Karine Guimard** assure le secrétariat du Maire et succède à Ariane Jouanno. Elle a pour mission le suivi des dossiers du maire. Monsieur le Maire reçoit sans rendez-vous le mardi matin de 10 heures à 12 heures et le samedi matin sur rendez-vous. *Vous pouvez contacter Karine au 02 97 41 38 09.*

Maïc Danigo, animatrice jeunesse est en poste au service Sport et Jeunesse depuis le 23 septembre 2008. Elle a pour mission une partie de l'animation espace jeune, l'accompagnement à la scolarité dans les écoles, la mise en place et le suivi du conseil municipal des jeunes ainsi que les activités périscolaires.

Karine Guimard

Maïc Danigot

GROUPE « SARZEAU AUTREMENT »

En matière d'urbanisme n'y avait-il pas, pendant ces années passées, d'autres stratégies économiques et financières pour la commune que de tout parier sur la construction de résidences secondaires alors que l'accueil des actifs aurait dû être privilégié ? Nous ne mesurons pas encore la portée sur les budgets des ménages et sur le budget municipal de la crise de confiance et de la crise économique actuelle. Les élus vont devoir pour les années à venir conduire les opérations de construction de logements à loyer modéré, d'aménagement foncier, du Plan Local d'Urbanisme, et tout cela avec une visibilité réduite.
Certes, pour quelques dossiers, le temps nous est compté, mais la plupart ne demandent pas des prises de décision dans l'urgence et méritent qu'on associe un maximum de personnes à leur définition. L'information et la concertation doivent être les préalables au bon fonctionnement de nos institutions.
La mise en place indispensable d'un site Internet répondra en partie aux attentes des résidents de notre commune, mais cela ne peut être la seule réponse car la confrontation des idées et l'échange direct restent les moyens les plus efficaces de créer du lien.
Nous attendons la mise en place de commissions représentatives de toutes les composantes de la vie sociale et associative. Les projets où la concertation et l'information sont obligatoires, comme l'aménagement de l'éco quartier de Francheville et par extension l'aménagement du centre ville, devront voir rapidement la mise en place de commissions extra municipales. La création d'un conseil municipal des jeunes scolarisés sur la presqu'île, la possibilité donnée aux lycéens et étudiants d'être entendus sont aussi, pour nous, des préalables indispensables. Sur notre territoire il y a des personnes compétentes et disponibles qu'il faut solliciter car toutes les idées pour construire des projets riches et ambitieux au service du plus grand nombre doivent retenir notre attention.
Devant les impasses que la politique du -toujours plus d'argent pour une minorité- nous offre, le dialogue et l'échange intergénérationnel et culturel sont seuls capables de redonner du sens aux actions à mener sur notre commune et sur la presqu'île.
Nous, les 3 élus de la liste de sensibilité de gauche, travaillons et continuerons de travailler dans les commissions avec l'ensemble des élus, tant que les idéaux et projets que nous défendons seront développés.

Pour continuer ce débat vous pouvez venir nous rencontrer le samedi matin de 10 à 11 heures à la mairie et consulter le site de l'association Sarzeau Autrement : www.sarzeauautrement.fr

Yannick Le Goff, Michèle Fardel, Didier Goupil.

GROUPE « AU CŒUR DE SARZEAU »

Du logement social au cœur de sarzeau

Cessons de surfer sur les mots « mixité sociale, logement social, intergénérationalité… » et venons-en aux faits.
Ici comme ailleurs la fameuse loi du marché, celle du libéralisme à tout crin, du tout promoteur (privé), du laisser faire, nous conduit dans le mur.
Ici comme partout c'est à la puissance publique d'intervenir. Pour la municipalité de Sarzeau l'action doit se porter sur le logement accessible à tous. Il nous faut impérativement créer des espaces de vie, faire les réserves foncières nécessaires, éventuellement préempter de façon judicieuse et entreprendre avec les organismes dont c'est la mission de construire du logement social locatif.
Bien sûr il ne faut pas le faire n'importe comment, ne pas acheter à des prix déraisonnables des invendus ! Il faut avoir soin de l'argent public.
Aujourd'hui un projet d'importance s'offre à nous : l'aménagement de l'ancienne maison de retraite de Francheville. Avec la création d'une Zone d'Aménagement Concertée la mairie va pouvoir décider l'avenir de ce quartier. C'est bien, c'est une condition nécessaire pour penser d'une façon globale c'est un premier pas dans la bonne direction ! Maintenant place à nos priorités sarzeautines le logement social, la création d'une nouvelle MAPA (maison d'accueil pour personnes âgées) l'aménagement de locaux pour les associations. Ce sera une bonne façon de redonner vie au centre et de permettre à une jeune population de vivre à Sarzeau.
On sait bien que tous les emplois dans le secteur social dans le commerce les services ne fournissent pas de gros salaires. Si on veut que demain ces services soient assurés il faut proposer des logements à loyer modérés sur place. Accroître notre capacité d'accueil des populations actives est impératif.
Un exemple à ne pas suivre : Arzon. Sur les 900 dernières constructions seulement 100 résidences principales, plus grave encore une petite trentaine de logements pour les actifs. Autre signe inquiétant : dans les 2 dernières années le nombre de naissance a été divisé par 2 sur la presqu'île.
C'est l'avenir de nos écoles, le dynamisme de notre cité qui seront en péril à terme si nous laissons la loi du marché s'imposer.
Un constat partagé par tous alors agissons sans attendre, il y a urgence. L'exemple d'Arzon est significatif.

Yannick Kerignard, Nathalie Mauffret, Marie-Héléne Belliot, Claude Paquet.

CITOYENNETÉ

Recensement

Entre le 15 janvier et le 14 février, recensement de la population Sarzeautine.

Jessica Guillo, coordonnatrice du recensement de Sarzeau

La commune de Sarzeau fera l'objet d'une enquête de recensement de la population. A partir du jeudi 15 janvier 2009, vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore indiquant son identité.

L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile une feuille de logement et un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans votre foyer. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis. Les questionnaires doivent être remis à l'agent recenseur ou retourné à la mairie ou à l'Insee au plus tard pour le 14 février 2009.

Pour que les résultats du recensement soient de qualité, votre réponse est importante. C'est également une obligation. Toutes vos réponses sont absolument confidentielles.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la Mairie de Sarzeau au : 02 97 41 85 15.

Les résultats de l'enquête de recensement seront disponibles sur le site www.insee.fr

RECYCLAGE

Collecte de piles

Chaque année en France, près de 800 millions de piles sont vendues. Cela représente deux fois et demie le volume de la Tour Eiffel ! Hélas, seul un tiers de ces piles est collecté pour être recyclé, alors qu'une pile est 100% recyclable.
C'est pourquoi, la mairie de Sarzeau a installé, en partenariat avec la communauté de communes de la Presqu'île de Rhuys, une borne de collecte des piles dans son hall d'accueil.
Nous vous rappelons que vous pouvez également les déposer dans les grandes surfaces, à la médiathèque de Sarzeau, au siège de la communauté de communes et en déchetterie.

SERVICE

La CAF près de chez vous !

Une borne CAF est disponible chaque jour en mairie pour la délivrance d'attestation.
Un Visio accueil le mardi et jeudi matin de 9 h 00 à 12 h 00, vous mettra en ligne avec un consultant de la CAF de VANNES

SOLIDARITÉ

Restos du cœur

Les Restaurants Du Cœur
Les Relais Du Cœur

Les permanences des restos du cœur se tiennent impasse de la grée (près du cimetière paysagé) du 1er décembre 2008 au 31 mars 2009. **Le lundi et jeudi de 14h30 à 16h30**.

SOUTIEN SCOLAIRE

Appel au bénévolat

Le dispositif d'accompagnement scolaire recherche des bénévoles

Si vous avez un peu de temps à consacrer à un enfant pour l'accompagner dans son travail scolaire, n'hésitez pas à venir nous rencontrer les mardis et jeudis de 16h30 à 18h15 à la maison des associations de Sarzeau.

L'accompagnement scolaire consiste :
- A aider l'enfant à l'organisation et à la réalisation de son travail après l'école
- A trouver un lieu d'écoute et d'encouragement

Vous pouvez obtenir des renseignements auprès du service sport et jeunesse de la ville de Sarzeau au 02 97 48 05 05 ou au 06 32 63 79 55 (Maïc Danigo)

NOUVEAUX COMMERCES

Baudart-L'heritier, une cave fromagère à Sarzeau

Un fromager s'installe à Sarzeau bourg. Mais pas seulement un fromager, une cave « fromages et vins ». Un lieu élégant associant la qualité et la tradition dans l'art de la fromagerie et de la sommellerie. Une fromagerie joliment agencée et décorée, avec les noms des A.O.C. (Appellation d'Origine Contrôlée) calligraphiés sur les murs. Dix années passées au service du vin dans les établissements parmi les plus renommés de France, Cécile et Renaud servent le vin en toute simplicité, en toute humilité. Si vous ne connaissez pas La Cave fromagère, vous pouvez vous y rendre de toute urgence.

Contact : Passage des Trinitaires
9 bis rue du Général de Gaulle
56370 Sarzeau – 02 97 41 72 24
www.lacavefromagere.fr

Jouanno Evasion

Proche de chez vous, votre nouvelle Agence de Voyages, JOUANNO EVASION, Ambassade FRAM, vous propose un large choix de destinations, aussi bien en autocar qu'en avion, avec possibilité de pré acheminement au départ de Sarzeau (voir conditions en agence).
A noter : deux soirées portes ouvertes les 15 et 16 janvier de 18h30 à 19h30

L'agence JOUANNO EVASION vous accueille rue Saint Vincent (centre bourg) du mardi au vendredi de 9h15 à 12h30 et de 14h00 à 18h30, et le samedi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00.

RÉCOMPENSE

« Ferme fromagère de Suscinio » : une médaille d'or pour leur yaourt gwell

Gurvan et Isabelle sont venus s'installer à Suscinio en 1999. Ils ont recherché des terres sur le secteur et les voilà depuis ce temps à la tête de « la ferme de Suscinio ». Eleveurs de vaches pie noir et producteur de produits laitiers ils ont remporté une médaille d'or pour leur yaourt « gwell » au dernier trophée de la gastronomie bretonne à Quiberon, félicitation pour cette belle récompense.
Leurs produits laitiers, le « Gwell » et « la Tomme de Rhuys » en produits phares, sont en grande partie fabriqués dans un laboratoire implanté à la ferme mais pour en savoir plus et éveiller vos papilles aux plaisirs des fromages, vous pouvez soit rencontrer Gurvan sur les marchés et foires ou Isabelle directement au magasin de « vente à la ferme ».
Ouverture du magasin à partir des vacances de Pâques jusque fin septembre en continu 7/7 jours de 10h30 à 19h30.

Contact : 06 60 73 59 12
Ferme fromagère de Suscinio
route de Penvins, 56370 SARZEAU

RECRUTEMENT

Marine Nationale

Chaque année la Marine recrute près de 4000 hommes et femmes de 17 à 29 ans, de niveau troisième à Bac+5. L'éventail des métiers proposé est très large (pilotes de chasse, cuisiniers, matelots, comptables, infirmiers, plongeurs, atomiciens, marins-pompiers, informaticiens…) et les contrats proposés varient en fonction du niveau de diplôme et des aspirations du candidat.
Quelle que soit la formation scolaire et/ou universitaire, chaque nouvel engagé reçoit une formation dans l'une des écoles de la marine afin d'y acquérir les compétences théoriques et pratiques de son futur métier. Intégrer la marine nationale, c'est la possibilité de vivre une expérience professionnelle dans un contexte et un environnement hors du commun.

- *Permanence de Vannes : Le mercredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 au CIRAT (armée de terre), Place de la libération.*
- *Contact Marine nationale de Lorient : 02 97 12 45 00*
www.marinerecrute.gouv.fr

PRESSE

Deux correspondants locaux à votre écoute

Vos correspondants locaux traiteront des sujets de proximité de votre ville, n'hésitez pas à les contacter pour toute annonce ou évènement. Pensez à les informer suffisamment longtemps à l'avance (au moins 48h)

• La ville de Sarzeau souhaite la bienvenue à son nouveau correspondant local du quotidien OUEST FRANCE, **M. Pierre Berton** qui succède à M. Jean Claude Berthelemot depuis le 1er septembre 2008.

Pierre Berton : 06 31 83 26 58 ou 02 97 41 72 99
pierre.berton56@orange.fr

• Nous vous rappelons que **Mme Annie Scherer** est correspondante locale pour le quotidien LE TELEGRAMME.

Annie Scherer : 06 25 30 54 40 ou 02 97 45 28 46
annie.scherer@orange.fr

ESPACE CULTUREL L'HERMINE

Après un automne ensoleillé et un début de saison remarqué par la qualité des spectacles présentés, nous vous invitons à poursuivre l'aventure avec le programme de ce début d'année 2009 : du théâtre sous toutes ses formes, un festival qui n'est pas que pour les parents et un déluge de notes de musiques tombées du ciel de Bretagne. N'oubliez pas les expositions, chaque mois de nouveaux artistes sont à découvrir.

Théâtre et musique

17 janvier, 20h30

La mort du roi Tsongor

Un récit épique magnifique porté par un comédien d'exception. L'occasion de (re) découvrir ce récit adapté du roman de Laurent Gaudé, prix goncourt des lycéens.

18 février, 15h

La Bestiole

Mime et danse, à partir de 4 ans.

En marge du festival Prom'nons-nous, l'Hermine accueille ce spectacle très drôle présenté par la compagnie Arzonnaise « Son'icône Danse ».

25 février, 20h30

« Dans les cordes »

L'Orchestre régional de Bretagne présentera son programme constitué d'œuvres de Strauss, Bartok et Pärt.

3 mars, 20h30

A la découverte de Don Quichotte

Une création de la Cie Artem qui donne envie d'aller plus loin dans la (re)découverte de cette œuvre universelle. Une adaptation originale à ne manquer sous aucun prétexte.

7 mars, 18h

La Balle Rouge

L'art du théâtre et de la marionnette trouve ici une symbiose parfaite, ou et comment donner vie à un petit personnage en mousse au son d'un bandonéon ? Magnifique !

Festival « Prom'nons-nous » : du 27 janvier au 3 février

C'est la fête des enfants à l'Espace culturel l'Hermine. Pour une fois, il n'y a pas que les parents qui ont le droit d'aller au spectacle. Marionnettes, contes, théâtre d'objet, ciné-concert, tout un programme spécialement adapté aux parents et même aux grands-parents, accompagnés de leur marmaille. Entre Golfe et Vilaine, le festival Prom'nons-nous est organisé en partenariat avec les villes de Vannes, Saint-Avé, Muzillac et Nivillac.

Programme disponible sur simple demande à l'Hermine. Tarif unique : 4,50€

27 janvier, 17h30 : Des pieds et des mains – Théâtre d'ombre et d'objets
28 janvier, 14h30 : La petite taupe – ciné-concert
3 février, 18h : Andrée Kupp, dresseuse et montreuse de légumes – marionnettes

Festival « Les giboulées Bretonnes » : du 20 au 28 mars

Il pleuvra des cordes, c'est sûr ! La météo Sarzeautine annonce des Giboulées Bretonnes. On s'attend à un déluge de cordes ! Des cordes de guitares, de violons et même des cordes vocales. Concert avec Régis Huiban quartet (20 avril – espace culturel l'Hermine à 20h30), veillée de chants traditionnels de la presqu'île de Rhuys (21 mars – salle des fêtes de Brillac à 19h) exposition photos, films et courts métrage (24 mars – espace culturel l'Hermine à 20h)… Et quoi qu'il en soit, ça dansera – même sous la pluie – lors des « fest deizh » et « fest noz » du 28 mars (à partir de 14h à l'espace culturel l'Hermine) avec en invité le Quintet Hamon-Martin. Une semaine de fête au rythme des traditions et cultures de Bretagne.

CARNET DU JOUR

Bienvenue à...

Juillet 2008

Le 1er juillet – SACHET Dorian, Chemin de la Cour, Landrezac
Le 15 juillet – ALEXANDRE Cloé, 26 Résidence Xavier de Langlais
Le 15 juillet – NICOLAS Maïan, Kergroës
Le 16 juillet – PLISSONNEAU-DANILO Hippolyte, 40 Rue Gal de Gaulle
Le 17 juillet – CABITEN Emrys, 31 Route de Kerguillo, Brillac
Le 20 juillet – ANDRÉ Luann, 17 impasse Hent Er Mor, St Jacques
Le 21 juillet – TENRÉ Pauline, 6 Rue de la Masse, Kertessier
Le 30 juillet – PRÉVOST Eryk, 38 Avenue Raymond Marcellin

Août 2008

Le 5 août – LACOUR Thibault, 62 Chemin Ar Vroel Vihan
Le 8 août – ROUÉ Lyla, 15 Rue Tal Er Fétan, Trevenaste
Le 22 août – DUFOUR Mathis, 4B Impasse du Téno
Le 26 août – LACROIX Thaïs, Impasse Gwened
Le 29 août – JÉGAT-LE BRAS Azeline, 18 bis Duchesse Isabeau d'Ecosse, Penvins

Septembre 2008

Le 4 septembre – HALLER Erwan, 6 rue Saint Germain, Saint Colombier
Le 7 septembre – BUSSON- -LE CLEC'H Evan,25 Rue du Gal de Gaulle
Le 9 septembre – DESMARES Victoire, 3 Rue Poulprix, Kercoquen
Le 15 septembre – SURZUR Nathan, 4 Route de Banastère, Penvins
Le 18 septembre – HÉDONT Yaëlle, Impasse Victor Hugo, Kergorange
Le 22 septembre – SIESO Thomas, 4 Route du Golfe « Porh Brillac », Brillac
Le 24 septembre – LE MAT Lucas, 17 Rue de Kerpaul

Octobre 2008

Le 1er octobre – COLIN Hortense, 17 Chemin du Chicotienne Le Logeo, Brillac
Le 14 octobre – HAMON-JOUAN Aël, Chemin du Motten
Le 19 octobre – RIO Nina, 25 Rue Hent Morice, Saint Jacques
Le 20 octobre – BAYON Thomas, Le Riellec

Novembre 2008

Le 5 novembre – LEGRAND Léo, 10 Rue de l'Ancienne Forge, Saint Colombier
Le 22 novembre – LEROY Élise, 2 imp. Pierre de Francheville, Résidence du centre

Félicitations à...

Juillet 2008

Le 12 juillet – MARHEM Jean-François et LE MAOUT Sabrina
Le 12 juillet – CHAISAZ François et MARIE Elise, Mairie de Brillac
Le 12 juillet – NICOLAS Nicéphore et GIRON Erika, Mairie de Brillac
Le 12 juillet – LEBRET Frédéric et LE YONDRE Stéphanie, Mairie de Penvins
Le 19 juillet – ROMEFORT Olivier et HARDOÜIN Stéphanie
Le 25 juillet – CHEREL Arnaud et COÛTEAUX Clémence

Août 2008

Le 2 août – TEVENINO Carlos et GUIGUEN Valérie
Le 2 août – PICACHE Wilfried et PERINO Vanessa, Mairie de Penvins
Le 9 août – LE TUTOUR Ludovic et FILOCHE Jennyfer
Le 9 août – YTOURNEL Bertrand et NORVEZ Sophie
Le 12 août – JOHNSON Stephen et YATES Susan
Le 16 août – LE BLOUCH Frédéric et LOREC Nolwenn
Le 30 août – LAPPARTIENT David et CHAPIN Stéphanie

Septembre 2008

Le 12 septembre – GUYON Frédéric et SCHLÖVOGT Isabelle
Le 13 septembre – MININNO Alban et BAINVEL Claire, Mairie de Brillac
Le 19 septembre – DELOFFRE Jean-Paul et TSAPROUNIS Elena

Octobre 2008

Le 25 octobre – MARIDAT Stéphane et MARIE Anne-Laure

CLIN D'ŒIL

Mariage

Samedi 30 août dernier, le 1er adjoint au Maire, M. Georges Guéguen a célébré un mariage particulier pour les Sarzeautins, l'union de leur Maire David Lappartient, avec Melle Stéphanie Chapin.

50 ans de mariage

Le samedi 2 août Marie-Thérèse et Bernard LEFEUVRE ont fêté leurs noces d'Or.

60 ans de mariage

Le samedi 16 août Arlette et Maurice DENYS ont fêté leurs noces de Diamant.

65 ans de mariage

Le samedi 3 mai Jacqueline et Roger BREGEON ont fêté leurs noces de Palissandre.

Sincères condoléances aux familles de...

Mai 2008

Le 17 mai – GUÉGUEN Yannic, Gulay, 89 ans

Juin 2008

Le 30 juin – PRIMAULT René, 2 Impasse Pierre de Francheville, 91 ans

Juillet 2008

Le 1er juillet – BAUDIAS Edmond, 8 Impasse de l'Aubépine, Saint Colombier, 87 ans
Le 10 juillet – BODO Léon, 15 Rue Adrien Régent, Résidence d'Automne, 92 ans
Le 11 juillet – HUBERT Jean, 20 Chemin du Bécudo, Penvins, 81 ans
Le 12 juillet – RIEDI Arnold, Rue des Vagues, 6 Résidence Gwen Vraz, 56 ans
Le 14 juillet – LE DIRACH née LORIC Huguette, 3 Impasse Folle Perdrix, 59 ans
Le 16 juillet – PASCO Rémy, 5 Allée des Fusains, Trevenaste, 64 ans
Le 25 juillet – STERN née MALASSIS Raymonde, Place Pierre de Francheville, Maison de Retraite, 95 ans
Le 25 juillet – BLANDEL Madeleine, 37 rue de la madeleine, 77 ans
Le 31 juillet – CHEVALIER née LAURENT Fabienne, 13 rue du Général Leclerc, 44 ans

Août 2008

Le 5 août – LE ROUX née GODEL Marie, 15 Rue Adrien Régent, Résidence d'Automne, 86 ans
Le 6 août – LE BŒUF née MACHEFAUX Marie, Place Pierre de Francheville, Maison de Retraite, 94 ans
Le 6 août – FROMENTIN Jean, 15 Rue Adrien Régent, Résidence d'Automne, 85 ans
Le 7 août – BOUILLON née VIDEAU Yvette, Place Pierre de Francheville, Maison de Retraite, 94 ans
Le 8 août – CADIO Josiane, 15bis Rue de Kerpaul, 51 ans
Le 10 août – GUÉNÉZAN Jean Yves, 23 Hent Ty Koz, Fournevay, 60 ans
Le 11 août – BOURSON Claudine née VOIRIN, Les perrières à Aubigné Racan (Sarthe), Brillac, 69 ans
Le 12 août – CLOCHEZ née TOURTEBATTE Solange, 15 Rue Adrien Régent, Résidence d'Automne, 87 ans
Le 14 août – GUILLERME née TASCON Marie Armandine, Impasse Sosthène Caillibot, 91 ans
Le 19 août – ROBERT née MARABOUT Madeleine, 15 Rue Adrien Régent, Résidence d'Automne, 99 ans
Le 20 août – PALLU Louis, 15 Rue Adrien Régent, Résidence d'Automne, 96 ans
Le 21 août – DUVIVIER François, 18 Rue de Ker En Treac'h, Saint Colombier, 81 ans
Le 29 août – LAPPARTIENT née LE FRANC Jeanne, Louise, Place Pierre de Francheville, Maison de Retraite, 94 ans

Septembre 2008

Le 1er septembre – KÉRIGNARD née LE JENDRE Germaine, 3 Rue du Maréchal Foch, 86 ans
Le 1er septembre – FONTA née JACQUEMAIN Yvonne, 15 Rue Adrien Régent, Résidence d'Automne, 91 ans
Le 6 septembre – MIRAMONT Serge, 18 chemin du moulin à Breuilpont, Penvins, 67 ans
Le 18 septembre – LEPAROUX Auguste, 51 Rue Anne de Bretagne, Brillac, 76 ans
Le 21 septembre – GLAJEAN née KÉRIGNARD Anne, Place Pierre de Francheville, Maison de Retraite, 81 ans
Le 27 septembre – GUÉNÉZAN Georges, Impasse Ar Vran, 64 ans
Le 30 septembre – CHAMPAGNE René, 1 Rue des Marronniers, Résidence Le Richemont, 97 ans
Le 30 septembre – LE TOQUIN née LEMETTAIS Thérèse, 29 Rue Ar Vilin Avel, Bois d'Anic, 71 ans

Octobre 2008

Le 3 octobre – DREUX Anne née QUATREVEAU, 4 route de la grée Penvins, 75 ans
Le 10 octobre – SAVARY née BURGOT Anne, Place Pierre de Francheville, Maison de Retraite, 87 ans
Le 13 octobre – SAINTOT Patrice, Allée des Ducs de Bretagne, Domaine des deux Mers, 52 ans
Le 22 octobre – HERVE Ange, 11 Rue des Glycines, Saint Colombier, 72 ans
Le 26 octobre – SAMSON née PILET Jeannine, 4 Rue Er Dilost, Kermoisan Suscinio, 74 ans
Le 27 octobre – CLOCHEZ Georges, 15 rue Adrien Régent, 91 ans
Le 28 octobre – PERRIN née COISSAC Simonne, 20 Rue de Brenudel, 88 ans

Novembre 2008

Le 5 novembre – LUCO née LE BŒUF Amélie, Place Pierre de Francheville, Maison de Retraite,85 ans
Le 5 novembre – FAIGNOT née SPAGLIARDI Ada, 15 Rue Adrien Régent, Résidence d'Automne, 88 ans
Le 6 novembre – ANTOINE Mathieu, 30 Rue Saint Germain, Saint Colombier, 28 ans
Le 9 novembre – LE GAREC Yannick, rue des mimosas, Saint Colombier, 59 ans
Le 15 novembre – DRÉAN Louis, le Duer, 89 ans
Le 21 novembre – CAUDAL Joseph, 4 résidence Xavier de langlais, 58 ans
Le 24 novembre – SELOU André, 26 impasse de kergroës, 87 ans
Le 26 novembre – LEGRAND Pierre, route de Saint Jacques, Kerseal, 80 ans

Meilleurs voeux 2009

Cette année la municipalité a souhaité associer la créativité des enfants à la réalisation des cartes de vœux pour l'année 2009. A l'issue d'un concours de dessin dont le thème était « l'environnement à Sarzeau », deux lauréats verront leur dessin imprimé sur l'ensemble des cartes de vœux envoyées par Monsieur le Maire. L'équipe municipale a remercié l'ensemble des élèves et les équipes enseignantes, autour d'un goûter, pour leur participation.

Gurvan LE BŒUF (CM1),
école Saint-Colombier

Enora MICHEAU (CP),
école de Brillac

INVITATION

David Lappartient, *Maire de Sarzeau*,
et son Conseil Municipal
ont le plaisir de convier la population
à la cérémonie organisée à l'occasion des vœux,

le jeudi 8 janvier 2008 à 19 heures
à l'Espace Culturel l'Hermine, salle des banquets (rue du Père Coudrin)

INVITATION
INVITATION